

Société Coopérative Intercommunale

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ET PSYCHIATRIQUE
DE MONS-BORINAGE****ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****Séance du 29 juin 2023 à 9h****Procès-verbal**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf juin, en son siège social à Mons, Boulevard Kennedy 2, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société Coopérative Intercommunale « Centre Hospitalier Universitaire et Psychiatrique de Mons-Borinage », constituée le trente et un janvier mil neuf cent nonante suivant acte reçu par le notaire Franz VILAIN à Frameries et publié aux annexes du Moniteur Belge du neuf juin mil neuf cent nonante sous le numéro 900609-440, dont les statuts ont été modifiés par les Assemblées Générales Extraordinaires, dont la dernière s'est tenue ce 12 avril 2023 (Publication au Moniteur Belge du 24/04/2023, n° 23059682), par acte de Maître Elise CORNEZ, Notaire à Mons.

La séance est ouverte à 9h05 par Monsieur Samy KAYEMBE, Président.

Conformément à l'article 21 des statuts, Monsieur le Président désigne comme scrutateurs :

1. Barbara CROMBEZ
2. Marc BARVAIS

Le secrétaire est Stéphane OLIVIER, Directeur général.

La tenue de la présente Assemblée générale a été notifiée à tous les associés par courriel du dix-sept mai deux mil vingt-trois, contenant l'ordre du jour ainsi qu'une note de synthèse et une proposition de décision pour chacun des points à l'ordre du jour. L'ensemble étant accompagné des documents y afférents, conformément à l'article 20 de nos statuts.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



❖ Sont présents et ont délibéré les actionnaires d'indice 1 (communes) suivants :

Nom de l'actionnaire (Délégués présents)	Nombre d'actions (et classe d'action)				
	SECTEUR :	A	B	C	D
Ville de Mons (BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, KAYEMBE, Samy, OSIYER Brahim)		50.000 (A1P)	480.224 (B1P)	1 (C1P)	1 (D1P)
Commune de Frameries (CROMBEZ Barbara)		7.000 (A1P)	67.231 (B1P)	1 (C1P)	1 (D1P)
Ville de Saint – Ghislain (FOURMANOIT Fabrice)			100 (B1)		
Commune de Colfontaine (Didier GOLINVEAU, SCINTA Giuseppe)			100 (B1)		
Commune de Quaregnon (TORREKENS Alain)			1 (B1)		
Commune de Jurbise (CAULIER Guy, DESMET-CULQIN Brigitte)			1 (B1)		
TOTAL PAR SECTEUR		57.000	547.657	2	2
TOTAL GENERAL			604.661		

❖ N'est pas présent et n'a pas délibéré, l'actionnaire d'indice 1 (commune) suivant, et n'est pas pris en compte pour le calcul des différents quorums de présence et de vote :

Nom de l'actionnaire (Délégués présents)	Nombre d'actions (et classe d'action)				
	SECTEUR :	A	B	C	D
Commune de Quévy			80 (B1)		
TOTAL PAR SECTEUR		0	80	0	0
TOTAL GENERAL			80		

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuella, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



- ❖ Sont présents et ont délibéré, les actionnaires d'indice 2 (autres personnes morales de droit public) suivants :

Nom de l'actionnaire (Délégués présents)	Nombre d'actions (et classe d'action)				
	SECTEUR :	A	B	C	D
C.P.A.S. de Mons (BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie)			156.643 (B2P)	4.671 (C2P)	
Province de Hainaut (SENECAUT Manuella)			63.627(B2P)		
TOTAL PAR SECTEUR		0	220.270	4.671	0
TOTAL GENERAL			224.941		

- ❖ Sont présents, les actionnaires d'indice 3 (autres actionnaires) suivants :

Nom de l'actionnaire (Délégués présents)	Nombre d'actions (et classe d'action)				
	SECTEUR :	A	B	C	D
UMONS (DUBOIS Philippe)			1.000 (B3)		
Université Libre de Bruxelles (HOUGARDY Jean-Michel)			2.000 (B3)		
ETHIAS (PETRY Marcel)			200 (B3)		
TOTAL PAR SECTEUR		0	3.200	0	0
TOTAL GENERAL			3.200		

Quorum de présences :

Sur les 604.741 actions d'indices 1 (communales), 604.661 sont présentes.

Sur les 829.682 actions d'indices 1 et 2 réunis (publiques), 829.602 sont présentes.

Sur les 3.200 actions d'indice 3 (autres), 3.200 sont présentes.

Sur les 57.000 actions « A », 57.000 sont présentes.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim,
Commune de Colfontaine : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif,
Commune de Frameries : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis,
Commune de Jurbise : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine,
Commune de Quaregnon : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuella, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Sur les 832.882 actions totales du CHUPMB, 832.802 sont présentes.

Sont donc présents, dans les actions portant les indices 1 et 2 d'une part et dans les actions portant l'indice 3 d'autre part, plus de la moitié des actions dans ces deux groupes (deux tiers s'il s'agit de délibérer sur une modification des statuts) et un cinquième des actions portant l'indice 1 (actions détenues par les Communes), conformément au prescrit de l'article 18 des statuts.

Selon l'Art 24 § 2 des statuts du CHUPMB, les décisions de l'Assemblée générale ne sont prises valablement que si elles ont obtenu, outre la majorité des voix exprimées, la majorité des voix des titulaires des actions relevant de l'indice 1.

Par dérogation à l'alinéa précédent, les décisions de l'Assemblée générale relatives exclusivement à un secteur déterminé ne sont prises valablement que si elles ont obtenu, outre la majorité des voix exprimées au niveau de la classe d'actions sectorielle concernée, la majorité des voix des titulaires des actions de la même classe sectorielle relevant de l'indice 1.

Ces faits étant vérifiés et reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci constate qu'elle est valablement constituée conformément aux statuts de l'intercommunale et au Livre V de la première partie du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Points soumis à l'approbation de l'ensemble des actionnaires du CHUPMB

AGO.23-01 Approbation du procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2022.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

AGO.23-02 Modification du siège de l'Intercommunale à date du 1^{er} juillet 2023.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

Le siège de l'Intercommunale est actuellement établi à l'adresse du CHU Ambroise Paré, Boulevard Kennedy 2 à 7000 Mons.

A dater du 1^{er} juillet 2023, le CHU Ambroise Paré sortira du giron de l'Intercommunale CHUPMB pour intégrer l'ASBL HELORA.

Le siège du CHUPMB devra, dès lors, être changé.

Conformément à l'article 4 de statuts du CHUPMB, le siège de l'Intercommunale est établi en Région wallonne. Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision de l'Assemblée générale, dans les locaux appartenant à l'Intercommunale ou à une des personnes de droit public actionnaires, sans qu'il puisse être fixé ailleurs que dans une commune actionnaire.

- L'Assemblée générale ordinaire décide d'établir le siège de l'Intercommunale CHUPMB au Chemin du Chêne aux Haies 24 à 7000 Mons (site du CHP Chêne aux Haies) à date du 1^{er} juillet 2023.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine :** GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries :** CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise :** CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon :** BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain :** DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons :** BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut :** BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias :** PETRY Marcel, **ULB :** HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons :** DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

AGO.23-03 Approbation du rapport de gestion – année 2022 et ses annexes (rapport annuel de rémunération et rapport annuel du comité de rémunération).

Monsieur Stéphane OLIVIER présente le point.

Conformément à l'article L1523-13 §3. du CDLD, la première Assemblée générale de l'exercice entend le rapport de gestion.

Le rapport annuel de rémunération (CDLD 6421-1) est annexé au rapport annuel de gestion.

Le rapport annuel du Comité de rémunération (CDLD 1523-17 §2) est également annexé au rapport de gestion.

Le rapport de gestion et ses annexes ont été arrêtés par le CA du CHUPMB du 24 mai 2023.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport de gestion – année 2022 et ses annexes :
- le rapport annuel de rémunération;
 - le rapport annuel du comité de rémunération.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



AGO.23-04 Rapport spécifique sur les prises de participation.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

L'AG du 1^{er} semestre 2023 entend le rapport spécifique sur les prises de participation.

Le rapport spécifique sur les prises de participation a été arrêté par le CA du CHUPMB du 24 mai 2023.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport spécifique sur les prises de participation du CHUPMB.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Points soumis à l'approbation des actionnaires du secteur B**AGO.23-05 Abandon de créance du Secteur B vis-à-vis du Secteur A à concurrence de 3.956.843,86 € dans le cadre de la démission ou le retrait des associés du Secteur A et leur souscription dans le Secteur B.**

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

En date du 12 avril 2023, le CA du CHUPMB a fait sienne la note GERARD LAW – 12-04-2023 -CHUPMB – CLÔTURE AU 31-12-2022 - Ecritures de fin d'exercice 2022 dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat du CHUPMB.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, a ainsi décidé, eu égard aux éléments figurant dans la note précitée, de soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CHUPMB relative aux comptes clôturés au 31 décembre 2022 :

- Une délibération distincte des associés du Secteur B ayant pour objet de concéder un abandon de créance vis-à-vis du Secteur A « résiduel » à concurrence de 3.956.843,86 € ;
- Une délibération distincte des associés du Secteur A « résiduel » ayant pour objet d'accepter l'abandon de créance concédé par le Secteur B à due concurrence.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



- L'Assemblée générale ordinaire approuve l'abandon de créance du Secteur B vis-à-vis du Secteur A à concurrence de 3.956.843,86 € dans le cadre de la démission ou le retrait des associés du Secteur A et leur souscription dans le Secteur B.

Quorum sectoriel « B » :

710.741	voix « POUR »
60.386	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

487.271	voix « POUR »
60.386	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

AGO.23-06	Libéralité du secteur B au profit du secteur C à concurrence de la perte de l'exercice 2022 du secteur C.
------------------	--

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

En date du 15 mai 2023, le CA du CHUPMB a fait sienne la note GERARD LAW – 26-04-2023 - CHUPMB – Solidarité volontaire entre les Secteurs B et C en vue de la clôture des comptes annuels au 31-12-2022.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, a ainsi décidé, eu égard aux éléments figurant dans la note précitée, et pour les seuls besoins de la clôture comptable au 31 décembre 2022, d'approuver le mécanisme de solidarité volontaire entre le Secteur B et le Secteur C par l'octroi d'une libéralité du Secteur B au profit du Secteur C à concurrence de la perte de l'exercice 2022 du secteur C et de soumettre celle-ci à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CHUPMB relative aux comptes clôturés au 31 décembre 2022.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve la libéralité du secteur B au profit du secteur C à concurrence de la perte de l'exercice 2022 du secteur C.

Quorum sectoriel « B » :

710.741	voix « POUR »
60.386	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

487.271	voix « POUR »
60.386	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine :** GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries :** CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise :** CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon :** BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain :** DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons :** BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut :** BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias :** PETRY Marcel, **ULB :** HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons :** DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur A

AGO.23-07 Acceptation de l'abandon de créance concédé par le Secteur B vis-à-vis du Secteur A à concurrence de 3.956.843,86 € dans le cadre de la démission ou le retrait des associés du Secteur A et leur souscription dans le Secteur B.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

En date du 12 avril 2023, le CA du CHUPMB a fait sienne la note GERARD LAW – 12-04-2023 -CHUPMB – CLÔTURE AU 31-12-2022 - Ecritures de fin d'exercice 2022 dans le cadre de la réorganisation de l'actionnariat du CHUPMB.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, a ainsi décidé, eu égard aux éléments figurant dans la note précitée, de soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CHUPMB relative aux comptes clôturés au 31 décembre 2022 :

- Une délibération distincte des associés du Secteur B ayant pour objet de concéder un abandon de créance vis-à-vis du Secteur A « résiduel » à concurrence de 3.956.843,86 € ;

Une délibération distincte des associés du Secteur A « résiduel » ayant pour objet d'accepter l'abandon de créance concédé par le Secteur B à due concurrence.

- L'Assemblée générale ordinaire décide d'accepter l'abandon de créance concédé par le Secteur B vis-à-vis du Secteur A à concurrence de 3.956.843,86 € dans le cadre de la démission ou le retrait des associés du Secteur A et leur souscription dans le Secteur B.

Quorum sectoriel « A1 » :

50.719	voix « POUR »
6.281	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur C

AGO.23-08 Acceptation de la libéralité du secteur B au profit du secteur C à concurrence de la perte de l'exercice 2022 du secteur C.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

En date du 15 mai 2023, le CA du CHUPMB a fait sienne la note GERARD LAW – 26-04-2023 - CHUPMB – Solidarité volontaire entre les Secteurs B et C en vue de la clôture des comptes annuels au 31-12-2022.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCLETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Le Conseil d'administration, à l'unanimité, a ainsi décidé, eu égard aux éléments figurant dans la note précitée, et pour les seuls besoins de la clôture comptable au 31 décembre 2022, d'approuver le mécanisme de solidarité volontaire entre le Secteur B et le Secteur C par l'octroi d'une libéralité du Secteur B au profit du Secteur C à concurrence de la perte de l'exercice 2022 du secteur C et de soumettre celle-ci à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du CHUPMB relative aux comptes clôturés au 31 décembre 2022

- L'Assemblée générale ordinaire décide d'accepter la libéralité du secteur B au profit du secteur C à concurrence de la perte de l'exercice 2022 du secteur C.

Quorum sectoriel « C » :

4.673 voix « POUR »
0 « ABSTENTIONS »
0 voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

2 voix « POUR »
0 « ABSTENTIONS »
0 voix « CONTRE »

Points soumis à l'approbation de l'ensemble des actionnaires du CHUPMB

AGO.23-09	Approbation des modifications apportées aux règles d'évaluation.
------------------	---

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

Le CA du CHUPMB du 15 mai 2022 a apporté certaines modifications aux règles d'évaluation des comptes et les soumet à l'approbation de l'Assemblée générale.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve les modifications apportées aux règles d'évaluation.

Quorum global :

766.134 voix « POUR »
66.668 « ABSTENTIONS »
0 voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993 voix « POUR »
66.668 « ABSTENTIONS »
0 voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



AGO.23-10	Présentation des comptes relatifs à l'exercice 2022 et des règles d'évaluation.
------------------	--

Monsieur David CASTERMAN et Madame Sophie BRICHARD présentent le point.

Conformément à l'article L1523-13 §3. du CDLD, lors de la première Assemblée générale de l'exercice, les comptes annuels sont systématiquement présentés par le fonctionnaire dirigeant local et/ou le directeur financier. Ils répondent, ainsi que le réviseur qui doit être présent aux questions.

Les comptes annuels consolidés du CHUPMB de l'exercice 2022 sont intégrés au rapport de gestion 2022 de l'Intercommunale.

La version BNB des comptes du CHUPMB est annexée au présent envoi.

Une comptabilité analytique des 3 secteurs d'activités du CHUPMB figure dans le rapport de gestion.

Le plan financier pluriannuel figure dans le plan stratégique 2022.

- L'Assemblée générale ordinaire prend connaissance des comptes relatifs à l'exercice 2022 et des règles d'évaluation.

AGO.23-11	Approbation du rapport de gestion spécifique au code des sociétés.
------------------	---

Monsieur David CASTERMAN présente le point.

Le CHUPMB a établi son rapport de gestion spécifique au code des sociétés. Les sociétés doivent déposer leur rapport de gestion en même temps que les comptes annuels.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve le rapport de gestion spécifique au code des sociétés.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim,
Commune de Colfontaine : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif,
Commune de Frameries : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis,
Commune de Jurbise : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine,
Commune de Quaregnon : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain :** DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons :** BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut :** BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuella, **Ethias :** PETRY Marcel, **ULB :** HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons :** DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



AGO.23-12 Rapport du Commissaire-Réviseur.

Madame Catherine Saey, Réviseur chez RSM Interaudit, présente le point.

Conformément à l'article L.1523-24 §2 du CDLD, le ou les réviseurs sont nommés par l'Assemblée générale parmi les membres, personnes physiques, personnes morales ou entités quelle que soit leur forme juridique, de l'Institut des Réviseurs d'entreprises, pour une durée maximale de trois ans, renouvelable une seule fois de façon successive au niveau d'un même cabinet ou d'un même réseau.

L'Assemblée générale du 24 juin 2021 a ainsi approuvé la désignation de la société RSM Interaudit, en qualité de Commissaire-Réviseur de l'intercommunale CHUPMB pour les exercices comptables 2021 à 2023.

Le Rapport du Commissaire-Réviseur à l'Assemblée générale pour l'exercice 2022 est intégré au Rapport de gestion 2022 de l'Intercommunale.

- L'Assemblée générale ordinaire prend connaissance du rapport du Commissaire-Réviseur à l'Assemblée générale pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

AGO.23-13 Rapport du Collège des Contrôleurs.

Conformément à l'article L1541-2, 4^{ème} alinéa du Code de la démocratie locale et de la décentralisation qui prévoit : « Avant l'entrée en vigueur du décret habilitant l'organe de contrôle régional dont question à l'article L1523-24, le contrôle de l'Intercommunale sera assuré par un ou plusieurs réviseurs. »

Le réviseur remplit donc à lui seul la mission de Collège des Contrôleurs à ce jour.

Il est fait référence au rapport du Commissaire - Réviseur (AGO.23-12) pour ce point.

- L'Assemblée générale ordinaire prend connaissance du rapport du Collège des Contrôleurs.

Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur A**AGO.23-14 Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur A.**

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

L'Assemblée générale du premier semestre a nécessairement à son ordre du jour l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé, lesquels intègrent une comptabilité analytique par secteur d'activité.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Les comptes annuels de l'exercice 2022 du Secteur A sont intégrés au Rapport de gestion 2022 de l'Intercommunale.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve les comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur A.

Quorum sectoriel « A1 » :

50.719	voix « POUR »
6.281	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur B

AGO.23-15 Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur B.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

L'Assemblée générale du premier semestre a nécessairement à son ordre du jour l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé, lesquels intègrent une comptabilité analytique par secteur d'activité.

Les comptes annuels de l'exercice 2022 du Secteur B sont intégrés au Rapport de gestion 2022 de l'Intercommunale.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve les comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur B.

Quorum sectoriel « B » :

710.741	voix « POUR »
60.386	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

487.271	voix « POUR »
60.386	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur C

AGO.23-16 Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur C.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

L'Assemblée générale du premier semestre a nécessairement à son ordre du jour l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé, lesquels intègrent une comptabilité analytique par secteur d'activité.

Les comptes annuels de l'exercice 2022 du Secteur C sont intégrés au Rapport de gestion 2022 de l'Intercommunale.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve les comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur C.

Quorum sectoriel « C » :

4.673 voix « POUR »
0 « ABSTENTIONS »
0 voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

2 voix « POUR »
0 « ABSTENTIONS »
0 voix « CONTRE »

Point soumis à l'approbation des actionnaires du secteur D

AGO.23-17 Approbation des comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur D.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

L'Assemblée générale du premier semestre a nécessairement à son ordre du jour l'approbation des comptes annuels de l'exercice clôturé, lesquels intègrent une comptabilité analytique par secteur d'activité.

Les comptes annuels de l'exercice 2022 du Secteur D sont intégrés au Rapport de gestion 2022 de l'Intercommunale.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve les comptes relatifs à l'exercice 2022 du Secteur D.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim,
Commune de Colfontaine : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif,
Commune de Frameries : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis,
Commune de Jurbise : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine,
Commune de Quaregnon : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Quorum sectoriel « D1 » :

2	voix « POUR »
0	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Points soumis à l'approbation de l'ensemble des actionnaires du CHUPMB**AGO.23-18 Décharge aux Administrateurs.**

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

Conformément à l'article L1523-13 §3. du CDLD, la première Assemblée générale de l'exercice se prononce, après l'adoption du bilan, par un vote distinct sur la décharge des administrateurs.

Cette décharge n'est valable que si le bilan ne contient ni omission ni indication fautive dissimulant la situation réelle de la société et, quant aux actes faits en dehors des statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

- L'Assemblée générale ordinaire décide de donner décharge aux Administrateurs.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

AGO.23-19 Décharge aux membres du Collège des Contrôleurs.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

Conformément à l'article L1523-13 §3. du CDLD, la première Assemblée générale de l'exercice se prononce, après l'adoption du bilan, par un vote distinct sur la décharge des membres du Collège des Contrôleurs.

Cette décharge n'est valable que si le bilan ne contient ni omission ni indication fautive dissimulant la situation réelle de la société et, quant aux actes faits en dehors des statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



- L'Assemblée générale ordinaire décide de donner décharge au Collège des Contrôleurs.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

AGO.23-20	Décharge au Commissaire-Réviseur.
------------------	--

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

Conformément à l'article L1523-13 §3. du CDLD, la première Assemblée générale de l'exercice se prononce, après l'adoption du bilan, par un vote distinct sur la décharge au Commissaire-Réviseur.

Cette décharge n'est valable que si le bilan ne contient ni omission ni indication fautive dissimulant la situation réelle de la société et, quant aux actes faits en dehors des statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

- L'Assemblée générale ordinaire décide de donner décharge au Commissaire-Réviseur.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine :** GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries :** CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise :** CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon :** BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain :** DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons :** BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut :** BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias :** PETRY Marcel, **ULB :** HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons :** DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



AGO.23-21 Désignation de Monsieur Eric GHILAIN en qualité d'Administrateur de l'Intercommunale CHUPMB désigné par le CPAS Mons à dater du 12 avril 2023.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

Suite à la modification statutaire qui est intervenue à l'Assemblée générale extraordinaire du 12/04/2023, un des deux mandats d'administrateurs qui revenait à l'ASBL des médecins de l'hôpital St-Georges a été attribué au CPAS de Mons. Le CPAS de Mons disposait déjà d'un mandat d'administrateur.

Le Conseil d'administration du CHUPMB, en sa séance du 12/04/2023, a approuvé la désignation de Monsieur Eric GHILAIN en qualité d'Administrateur de l'Intercommunale CHUPMB désigné par le CPAS Mons.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve la désignation de Monsieur Eric GHILAIN en qualité d'Administrateur de l'Intercommunale CHUPMB, désigné par le CPAS Mons.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

AGO.23-22 Démission de Monsieur Brahim OSIYER de son mandat d'administrateur du CHUPMB à dater du 13 avril 2023.

Monsieur le Président Samy KAYEMBE présente le point.

Monsieur Brahim OSIYER a fait part de sa demande de démissionner, par courriel à la date 13/04/2023 avec effet immédiat.

- L'Assemblée générale ordinaire approuve de la démission de Monsieur Brahim OSIYER de son mandat d'administrateur du CHUPMB à dater du 13/04/2023.

Quorum global :

766.134	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine :** GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries :** CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise :** CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon :** BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain :** DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons :** BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut :** BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuella, **Ethias :** PETRY Marcel, **ULB :** HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons :** DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général



Dont, Quorum d'indice 1 (communal) :

537.993	voix « POUR »
66.668	« ABSTENTIONS »
0	voix « CONTRE »

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10h00.

Le présent procès-verbal figure de la page AGE-2023/21 à la page AGE-2023/47.

Stéphane OLIVIER
Directeur Général

Samy KAYEMBE
Président

Procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 à 9h00

Ville de Mons : KAYEMBE Samy (Président du Conseil d'administration), ANDRE Yves, BARVAIS Marc, DUFRANE Florent, OSIYER Brahim, **Commune de Colfontaine** : GOLINVEAU Didier, HERMAND Olivier, LIVOLSI Giuseppe, SCINTA Giuseppe, SOUMMAR Abdellatif, **Commune de Frameries** : CACCIAPAGLIA Giovanni, CROMBEZ Barbara, DUPONT Jean-Marc, HOGNE Maurane, RIFAUX Louis, **Commune de Jurbise** : CAULIER Guy, DECOSTER Christa, DESMET-CULQUIN Brigitte, MORCRETTE Caroline, ROBETTE-DELPUTTE Francine, **Commune de Quaregnon** : BAIL Claude, KABAKCI Nida, LEPINE Jean-Pierre, PANUNZIO Laura, TORREKENS Alain, **Ville de Saint-Ghislain** : DUMONT Luc, FOURMANOIT Fabrice, GOSSELIN Franz, MONIER Florence, RANOCHA Corinne, **CPAS de Mons** : BARONE Umberto, DIEU Marie-Claire, GHILAIN Eric, MAHY Frédérique, MEUNIER Marie, **Province de Hainaut** : BLANCHART Nicolas, HUART Martine, MEURANT Angélique, LENFANT Etienne, SENECAUT Manuela, **Ethias** : PETRY Marcel, **ULB** : HOUGARDY Jean-Michel, **U-Mons** : DUBOIS Philippe

Secrétaire : OLIVIER Stéphane, Directeur général

